

Bruxelles

Santé

Périodique trimestriel, paraît en mars, juin, septembre, décembre - N° 47 - juillet - août - septembre 2007 - ISSN 1371 - 2519

Le nouveau visage de l'aide alimentaire

BUREAU DE DÉPÔT :
BRUXELLES X

BC 1785

BELGIQUE-BELGIE
P.P. - P.B.
BRUXELLES X - BRUSSEL
X

en direct de...

sommaire

en direct de...

Le quartier Dansaert 2

bouquins malins 7

dossier

Le nouveau visage
de l'aide alimentaire 9

initiative

Santé et environnement
dans les Marolles 17

hors rubrique

Usage de tabac et de cannabis :
quelle prévention
avec les jeunes ? 19

élargissons le débat
22

annonces 24

Le quartier Dansaert

Une fois de plus, nous revenons sur ce déterminant de la santé – tant physique que mentale et sociale – que l'on sait essentiel : l'habitat. Et cela en portant nos pas dans un périmètre qui, depuis une quinzaine d'années, symbolise le renouveau des quartiers centraux de Bruxelles. Non sans ambiguïté, d'ailleurs. Comme le relèvent les auteurs d'un opus auquel nous faisons de nombreux emprunts et dont nous recommandons la lecture¹, «au travers des diverses transformations qui la composent, la "revitalisation" entretient son mythe, celui du retour à l'harmonie de la ville d'antan, et révèle ses enjeux sociaux».

En guise d'introduction, un peu d'histoire ancienne se révèle très instructive. Au 19^e siècle et jusqu'au début du 20^e, l'ouest du pentagone bruxellois a pris sa part au développement industriel du pays : brasseries, imprimeries, papeteries, ateliers de confection... En l'absence de moyens de transport et en raison des conditions de travail très dures, les familles ouvrières préféraient loger près de leur entreprise ; elles s'entassaient dans des cours et des impasses insalubres. Mais le mouvement hygiéniste du 19^e siècle, mû à la fois par la peur des épidémies et la crainte des violences populaires, entraîna des mesures «d'assainissement urbanistique» dont la plus connue est le voûtement de la Senne.

Le percement des rues Auguste Orts et Antoine Dansaert va dans le même sens : il s'agit de remplacer le dédale obscur des quartiers ouvriers par de larges avenues et des immeubles bourgeois (on est face à la Bourse !). La rue Orts fut tracée dès 1877, on y trouvait des cafés à la mode et plusieurs théâtres. Il fallut trois décennies (1890-1920) pour percer la rue Dansaert ; elle sera bordée d'hôtels de maître et d'immeubles à appartements. Ces opérations de rénovation urbaine radicales ne parvinrent que partiellement à attirer les classes aisées dans les quartiers du centre (beaucoup préférèrent les nouveaux quartiers de prestige qui étendaient la ville vers l'est, notamment l'avenue Louise). Par contre, elles réussirent indiscutablement à forcer les familles pauvres à se diriger vers d'autres quartiers, à l'ouest du canal... Déjà.

L'exode urbain

Dès la fin des années 1950, même la classe moyenne a tendance à quitter les villes pour les banlieues résidentielles qui se construisent dans la périphérie. Parallèlement, les vieux quartiers du centre se

¹ M. Van Crielingen, J.-M. Decroly, C. Guisset, F. Verdin, «Itinéraire de la rénovation des quartiers anciens à Bruxelles», *Hommes et Paysages* n° 32, Société Royale Belge de Géographie, 2001.

dégradent toujours davantage (dégradation entamée, dès l'entre-deux-guerres, par les travaux de la jonction Nord-Midi et poursuivie ensuite par ceux du métro notamment). En gros, ces quartiers conservent surtout leurs habitants les plus âgés ou les plus pauvres et accueillent des migrants eux-mêmes pauvres, originaires des régions rurales du pourtour méditerranéen. Le logement locatif est presque toujours ancien (immeubles datant du début du siècle), d'un faible degré de confort (chauffage, sanitaires...) et parfois même insalubre. Voilà donc la situation à la charnière des années 1970-80. Quand et où démarre le phénomène de la «revitalisation urbaine»? Dès le milieu des années 70, comme dans la plupart des villes occidentales, répondent les auteurs déjà cités. Ils mettent ce phénomène en relation avec d'autres, d'ordre démographique et économique.

Le recul de l'âge au mariage et à la parentalité, la progression de la cohabitation hors mariage et la baisse de la fécondité entraînent une augmentation du nombre de jeunes ménages situés, pendant une période relativement longue, entre le départ du domicile parental et la formation d'un noyau familial stable inscrit sur le long terme. Ces jeunes adultes ont des modes de vie très différents des familles avec enfants qui prédominent dans les banlieues. Vivre dans le centre ville est pour eux très attrayant : ils sont proches de leurs lieux de travail comme des lieux de loisir, tous les services urbains leur sont accessibles et le tissu architectural et urbanistique ancien leur plaît.

Par ailleurs, dans les années 1980, le marché de l'emploi se transforme, avec pour conséquence que ces jeunes adultes trouvent plus tard ou plus aléatoirement une assise professionnelle. Ils privilégient dès lors les logements locatifs qu'ils peuvent quitter facilement en cas de changement professionnel ou familial. L'évolution macro-économique entraîne l'apparition d'une

nouvelle catégorie de population : les *young urban professionals*, qui jouissent de revenus confortables et souhaitent se démarquer de la consommation de masse. Sur le plan du logement aussi, ils recherchent des formules alternatives et valorisantes (lofts, p. ex.). Ils vont être des acteurs importants de la *gentryfication* des anciens quartiers populaires et industriels.



«Au sortir des Golden Sixties, écrivent les auteurs, le quartier de la rue Antoine Dansaert était enfoncé dans une logique de dégradation globale : dégradation du bâti et déclin de la fonction commerciale. Les commerces spécialisés qui en faisaient l'attrait (des horlogers et des bijoutiers surtout) proposaient des marchandises dépassées par le progrès technique et les changements de mode de consommation : boutiques de vente et réparation de pendules, d'enfilage de colliers de perles... Faute de repreneurs, celles-ci fermèrent les unes après les autres tandis que d'autres commerçants préférèrent déménager en périphérie pour suivre leur clientèle. Ainsi, au début des années 1980, la rue Dansaert était jalonnée de commerces à l'abandon.»

Le nouveau

La première boutique de mode, Stijl, s'y ouvre en 1984. Elle entraîne à sa

Tout n'est pas encore rénové dans le quartier...



suite l'installation de nombreux jeunes stylistes, surtout flamands, qui visent un public jeune, aisé et branché ; la rue Dansaert leur offre alors de vastes espaces à bon marché, et à deux pas du centre commercial et touristique de la ville. Dès le début des années 1990, les nouveaux commerces de la rue sont au nombre de 40 ; on en compte 25 de plus quelques années plus tard. C'est aussi à cette époque que le vieux Beursschouwburg, soutenu par la Communauté flamande, se redéfinit comme lieu d'ouverture multiculturelle et artistique. En modifiant l'image du quartier, la transformation commerciale entraîne toute une dynamique de rénovation de l'habitat. De nombreux propriétaires «retapent» leurs biens pour les louer à de nouveaux amateurs : de jeunes adultes, principalement belges et surtout flamands, issus de milieux relativement aisés, qui apprécient le quartier pour ses cafés, ses restaurants, ses boutiques et son offre culturelle (Beursschouwburg, Kaaiteater, Ancienne Belgique...). Parallèlement, l'augmentation des loyers fait fuir toute une population à bas revenu, souvent d'origine étrangère.

Les initiatives sont publiques et privées. En 1998, huit établissements

d'enseignement supérieur néerlandophone situés à Bruxelles lancent avec le soutien de la VGC le projet «Quartier Latin», qui vise à attirer les étudiants flamands en faisant la promotion des kots proposés par les propriétaires du quartier ou même en achetant et en réaffectant des immeubles vides. Au début des années 2000, la Société de Développement Régional Bruxellois construit 68 nouveaux logements rue du Houblon, à la place de bâtiments laissés longtemps à l'abandon. La Ville réaménage la place du Vieux Marché aux Grains. De nouveaux propriétaires rénovent le chancre de l'ancien grand magasin Sarma, abandonné en 1988.

Comment a évolué ce quartier depuis ? Question à trois personnes qui le connaissent bien. Et qui vont nous aider à relativiser son image «chic et branchée»... Pour commencer, la rue Dansaert est censée comprendre, séparés par la vaste place du Nouveau Marché aux Grains, un «bon» et un «mauvais» tronçon, le premier orienté vers la Bourse, le second vers le canal. Le Service d'Accompagnement Social aux Locataires Sociaux, créé en 2001, réunit plusieurs institutions actives dans le logement social au niveau régional. Son conseil d'administration souhaitait qu'il soit hébergé dans un quartier «pas trop chic». Chance : un ensemble immobilier industriel vient d'être rénové, rue d'Alost, pour accueillir les bureaux d'entreprises privées et d'associations. C'est ainsi que le SASLS atterrit au Centre Dansaert. Près du canal...



Les logements de la SDRB, de part et d'autre de la rue du Houblon

Canal versus Bourse

Dominique Van Haelen : «Quand on parlait de notre emménagement à des gens qui habitaient le sud de Bruxelles, on se rendait compte que cette zone avait une réputation désastreuse, basée en fait sur de fausses représentations (c'est d'ailleurs vrai d'autres quartiers, à Schaerbeek par exemple).

Tout ce qui se trouvait près du canal, pour eux, c'était la jungle : déprédations, agressions, trafic de drogues, "Petit Chicago"... Le canal continue à constituer une vraie frontière mentale ! Et, bien entendu, c'est associé à la dangerosité supposée de la population immigrée. Pourtant, quand nous étions au Centre Dansaert, nous n'avons jamais eu de vitre de voiture brisée ; nous n'avons jamais été agressés alors que nous travaillions tard et circulions beaucoup. Bien sûr, nous avons parfois été témoins de trafics. Et il y a eu des cambriolages... Mais quel quartier en est préservé ?»

Catherine Végairginsky vit dans le quartier depuis 1997 et ne s'en est éloignée de quelques centaines de mètres que tout récemment : «Pour moi, ce quartier va de la Bourse au canal mais aussi de la place Sainte-Catherine à la place Saint-Géry. Ce qui m'a donné envie d'y habiter, c'était le côté village en pleine ville, les petits commerces – le volailler, le fromager, le boulanger –, et en même temps un accès presque illimité à la vie culturelle : le cinéma, le théâtre, les concerts, les librairies. Il y a dix ans, la rue Dansaert comprenait deux parties : celle qui va de la Bourse à la place du Nouveau Marché aux Grains et celle qui va ensuite vers le canal ; dans cette deuxième

partie, il y avait davantage d'habitants d'origine étrangère mais ce n'était pas du tout un ghetto, il y avait des échanges. Dans la semaine, le quartier était très animé, par contre le dimanche c'était calme, on n'entendait pratiquement pas de voiture avant 14h! Au bout d'un an, on connaissait tout le monde, on se saluait dans la rue, on se retrouvait aux terrasses des cafés.»

À cette époque pas si lointaine, il existe encore une réelle mixité socio-démographique : «belgo-belges» plutôt âgés dans les logements sociaux, migrants de diverses origines (Maghreb, Turquie, Europe de l'Est) dans des logements privés – et, depuis le boom des années 1990, une population plus ou moins branchée dans la partie plus proche de la Bourse, qui a modifié le discours des habitants du sud de l'agglomération et les attire dans «ce quartier de chouettes boutiques». Près du canal, le café Walvis a aussi eu un effet d'entraînement en drainant aussi bien des travailleurs associatifs qu'un public branché. Ainsi coexistent des francophones et des flamands, des belges et des étrangers, des familles modestes et des couples bo-bo, des «cultureux» et des sans-papiers.

Sur le plan de la santé, le tableau n'est évidemment pas si rose. Dominique Van Haelen : «Une partie de la population est bien logée, mais il y a aussi des gens qui paient pour avoir un lit dans une chambre de six : un propriétaire a d'ailleurs été condamné comme marchand de sommeil ! Et il ne faut pas nier les conflits et les difficultés de la vie au quotidien : les personnes âgées qui sont agressées par le bruit du voisinage pendant la nuit ou dérangées par les enfants qui squattent les entrées d'immeuble... et les gens qui ont des revenus de remplace-

ment tout à fait insuffisants : allez donc vivre avec une allocation de chômage au tarif isolé ! Et pourtant, il y a moins de tensions que je ne m'y attendais. C'est comme s'il existait des mondes parallèles, qui se recoupent très peu, qui s'ignorent sans que le fait de s'ignorer pose trop de problèmes. Je m'attendais à un discours raciste très carré de la part des belgo-belges mais, finalement, pas tant que ça. Et puis, beaucoup sont très attachés au quartier, du style : j'habite ici depuis 20 ans et j'y resterai jusqu'à la fin de mes jours...»

Des mondes parallèles

Mais le processus de gentrification se poursuit et même se renforce. Catherine Végairginsky : «Comme habitante, j'avais l'impression d'une grande ouverture d'esprit. Les âges étaient mélangés aussi ; les artistes, les stylistes et plusieurs écoles attiraient toute une population jeune. C'était comme ça jusqu'il y a environ 5 ans. Alors le prix de l'immobilier a littéralement explosé à Bruxelles, et cela a affecté non seulement les habitants mais les commerçants du quartier. Une série de commerces ont disparu, les plus typiques : il y a un an encore, Sougné, un magasin d'articles de pêche très ancien et très connu, a fermé ses portes. Beaucoup de stylistes créatifs ont même dû plier bagage et ont été remplacés par des chaînes françaises : on trouve maintenant les mêmes dans le quartier Dansaert que sur les Champs-Élysées. Ces marques rencontrent sans doute la demande d'une population moins intéressée par le culturel, l'alternatif, plus conformiste : on travaille beaucoup, on gagne beaucoup d'argent et on le dépense vite. Et on participe peu à la vie du quartier.»



La mixité serait en perte de vitesse : «La rue Van Praet, entre la place de la Bourse et Saint-Géry, a progressivement été monopolisée par des restaurants asiatiques, or c'est une population qui ne se mélange pas. D'une façon générale, les habitants du quartier se mélangent moins qu'auparavant. Même lorsqu'il y a un concert à ciel ouvert et que les organisateurs se démènent pour attirer une population très diversifiée. Récemment, avec le Klinkende Munt, on donnait pendant cinq jours, gratuitement, des concerts de musiques du monde, folk, alternative : dans le public, on voyait principalement des habitants d'origine belge.»

Un autre changement concerne les personnes sans abri : «Il y a dix ans, les gens de la rue étaient complètement acceptés par les habitants, ils avaient des endroits où aller, notamment place Sainte-Catherine, ou près de l'église Saint-Jean-Baptiste. Aujourd'hui, au-dessus du parking Sainte-Catherine, il n'y a plus qu'un grand espace vide avec seulement quelques bancs, où les gens de la rue sont beaucoup plus visibles, ce qui ne leur convient évidemment pas. Alors ils vont ailleurs, vers des lieux beaucoup plus sordides, ou bien ils squattent l'entrée du GB de la rue de la Vierge Noire, où ils sont beaucoup plus gênants pour les clients !»

Faisons une halte rue des Chartreux : entre deux restaurants, Chez Nous/Bij Ons offre un accueil de jour aux personnes sans logis. C'est délibérément que ce local s'est ouvert dans le quartier en février 1998. Bart De Win, coordinateur : «Nous voulions trouver quelque chose dans le centre ville : il y a beaucoup de sans-abri dans le coin, du côté de Sainte-Catherine, de la Bourse, de la place De Brouckère. Il existe

d'autres lieux pour eux mais l'accueil y est souvent conditionnel : il faut être membre, avoir un projet de réinsertion sociale, les gens qui sont sous l'influence d'un produit ne peuvent pas entrer, on n'accepte pas les chiens... Nous essayons de maintenir le seuil d'accès le plus bas possible pour pouvoir accueillir les personnes les plus marginalisées. À côté de services très pratiques – des repas, des vêtements de deuxième main, des produits de toilette et, récemment, une douche –, nous offrons une aide sociale pour les problèmes administratifs ou juridiques, de santé ou de logement. On essaie de sortir de la relation assistant social/assisté, d'être proche des gens. On peut les accompagner dans leurs démarches. On travaille à leur demande, on n'essaie pas de les pousser. Mais on leur donne aussi la possibilité d'être actifs en travaillant bénévolement avec nous.»

Bien logés et sans-logis

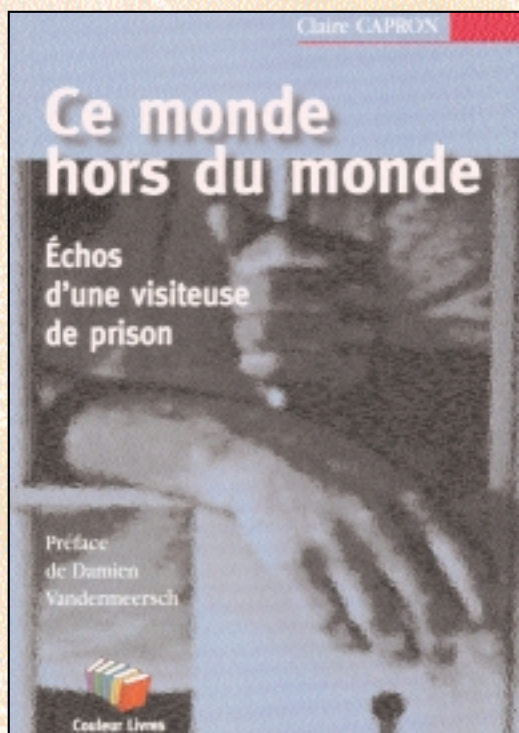
Comment se passe la cohabitation avec les gens du quartier et les commerces huppés ? «En 1998, cette partie de la rue des Chartreux était encore populaire. Mais il y a eu de plus en plus de rénovations, et les anciens habitants, des personnes à faible revenu, ont dû laisser la place à une population plus aisée et aller vers Molenbeek, de l'autre côté du canal. On voit toujours davantage de beaux magasins et, du coup, nous, ici, nous faisons un peu tache... Certains commerçants sont ouverts à notre action mais d'autres rattachent tous les problèmes à notre présence dans le quartier : c'est tout juste si on ne nous reproche pas les crottes de chiens ! Ce sont souvent les nou-

veaux venus qui nous demandent quand nous allons partir... Il faut communiquer avec ces gens, voir ce que nous pouvons améliorer pour ne pas leur occasionner trop de désagréments.»

Car il y a des tensions, bien entendu. «Quand on a construit le Clos des Chartreux, les logements se sont vendus à des prix qui ont scandalisé les plus pauvres. Place du Jardin aux Fleurs, un bâtiment de 8 étages comprenant une centaine de chambres a été vendu et mis en rénovation. Les locataires ont dû s'en aller. Il s'est produit un petit mouvement de protestation et le CPAS a dépanné des personnes qui dépendaient de lui, mais beaucoup n'ont pas trouvé à se reloger. L'amélioration de la qualité de vie dans un quartier entraîne le départ de certaines catégories d'habitants. Je pense que les politiques pourraient mieux encadrer ces changements ; on parle sans cesse de construire des logements sociaux, mais où en est-on sur ce plan ? Comme individu, comme citoyen, on se sent assez impuissant. Plutôt que d'essayer de s'opposer à une évolution économique et urbanistique qu'il est très difficile d'arrêter, nous avons à être créatifs, à créer des lieux de vie communautaire et à faire reconnaître ces formes de vie alternatives. L'enjeu est de créer un contre-poids économiquement et politiquement acceptable. Aux autorités, régionales mais aussi communales, de prendre leurs responsabilités pour tenir mieux compte de toute une population qui réside parfois là depuis des décennies. Et qui, autrement, devra quitter Bruxelles.»

*Propos recueillis
par Alain Cherbonnier*

bouquins malins



La première idée qui vient à l'esprit, c'est que la préface de Damien Vandermeersch, professeur d'université mais aussi magistrat, dit tout. Que l'on ne peut mieux faire que la reproduire. Ça, c'est avant de lire les quelque 137 pages de Claire Capron. Après, il y a l'envie d'écrire : «Ce bouquin, lisez-le. Lisez-le. Lisez-le.» D'écrire ça sur toute la largeur de la page et de s'arrêter là. Et puis, on se dit qu'il faut faire son boulot.

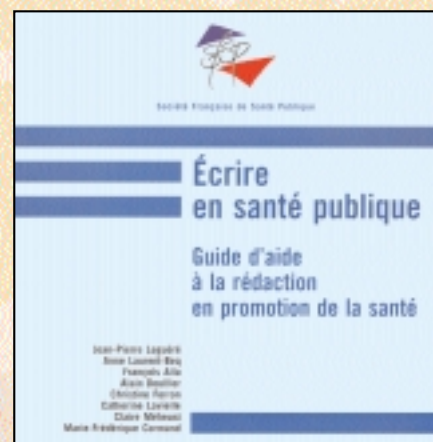
Il est très difficile de rendre compte de ce livre qui est formidable aux deux sens du terme. Le sens moderne – remarquable, qui sort de l'ordinaire – mais aussi le sens ancien : qui suscite l'effroi. L'effroi et la colère, car ce qui ressort de ces témoignages sur la prison (celui de l'auteur mais surtout, à travers elle, ceux de nombreux détenus), c'est *un sadisme structurel*. Ce qu'on appelle «l'univers carcéral» est *en lui-même* générateur d'arbitraire, de brutalité, d'humiliation et d'injustice. Un détenu n'est pas seulement un homme enfermé, c'est à peine un homme, c'est quelqu'un dont *on veut* qu'il soit sans volonté, sans choix, sans voix, sans droit. Nous n'entrons pas dans la discussion que pourrait lancer ce contre-argument : «Mais la plupart de ces gens ont eux-mêmes bafoué le droit, exercé la loi du plus fort, fait subir aux autres souffrances et injustices !» Disons seulement, comme le préfacier, que ces récits tout simples devraient pouvoir clouer le bec à ceux qui vont répandant des images de prison «cinq étoiles». Hélas, le confort est davantage dans la paresse intellectuelle de ceux-ci que dans les conditions de vie des prisonniers...

Il est difficile de rendre compte de ce livre en raison des émotions qu'il suscite, alors même que l'écriture est parfaitement dénuée de pathos : l'auteur fait même tellement dans la simplicité que parfois elle n'évite pas les maladresses. (Et peu importe, d'ailleurs, parce que c'est le revers d'une capacité d'empathie qui transparait de bout en bout.) Enfin, il est impossible de résumer l'ouvrage parce qu'il est construit sur une série de portraits, d'histoires singulières. Par conséquent : ce bouquin, lisez-le. Lisez-le. Lisez-le. Claire Capron n'a pas perdu tout espoir d'évolution d'un système qui (re)produit ce qu'il est censé combattre ; le concept d'une justice réparatrice tenant compte de la victime, les peines alternatives, la médiation pénale lui semblent porter des promesses de changement. Puissiez-vous, Madame, voir juste.

Ce monde hors du monde
Echos d'une visiteuse de prison
Claire CAPRON, Couleur Livres, 2007

Quelques mots sur cet ouvrage très bien fait, dont on peut conseiller la lecture et l'usage à tous les professionnels soucieux de communiquer publiquement par l'écriture. Bien sûr, comme on est dans la santé, domaine particulièrement soucieux de scientificité, la rédaction d'un article de recherche se taille la part du lion puisqu'une des trois parties du livre lui est entièrement consacrée. Mais les fiches qui portent sur les autres types d'écrits (récit d'action, compte rendu, diaporama, poster, rapport, communiqué de presse, interview...) et les fiches plus généralistes («Ecrire pour être lu») sont recommandables à tout professionnel, quel que soit son domaine d'action.

«Fiches», avons-nous dit, car chaque partie est constituée de chapitres généralement brefs (parfois une seule page) où l'on peut aisément aller piocher. Un ouvrage concret (exemples), clair, pratique – et non dépourvu d'originalité. Ainsi, la fiche sur l'interview se présente comme... l'interview d'un journaliste ! Mais les auteurs annoncent d'emblée que les questions ont été posées *a posteriori* en se calquant



sur le discours de l'interlocuteur, lequel a ensuite validé le texte. Et voilà une question à la fois technique et éthique traitée en acte !

(Disponible auprès de l'éditeur, 20 € pour la Belgique, port compris. Bon de commande sur www.sfsp.info/sfsp/infos/documents/pubguide.pdf. Pour éviter les frais bancaires, demandez sur accueil@sfsp.info à payer par virement.)

Ecrire en santé publique

Guide d'aide à la rédaction en promotion de la santé

Ouvrage collectif,

Société Française de Santé Publique, 2006



Il ne faut pas se laisser tromper par ce titre un brin provocateur : l'ouvrage n'est en rien polémique. Ce qui ne surprendra pas les lecteurs de la précédente publication de la Fondation – aujourd'hui Association – Françoise Dolto : *Education. Quels repères pour grandir ?* (2004, chez le même éditeur). Laquelle avait été le point de départ d'un dossier en deux parties publié dans les numéros 37 et 38 de *Bruxelles Santé*, sous le titre " Pour un partenariat entre parents et professionnels ". Un sous-titre qui conviendrait parfaitement à ce deuxième livre, sauf à remplacer " professionnels " par " enseignants ". Il est clair cependant que ce partenariat est à construire, il ne va pas de soi. Défi que relèvent les contributeurs de cet ouvrage collectif, parmi lesquels Philippe Béague met les bouchées doubles puisqu'il écrit au total une cinquantaine de pages (mention spéciale pour la qualité d'écriture de " Une société fragilisée : la famille et l'école, actrices de prévention face à la dépression "). Notons aussi les noms de Jozef Corveleyn (psychologue, KUL), qui traite des familles dites défavorisées, celles dont le rapport avec l'école est le plus difficile, fait de peurs et d'autodévalorisation, Sylviane Giampino (Association

Nationale des Psychologues de la Petite Enfance), qui nous parle de ce «métier» qu'est l'accueil des enfants, Michel Vandebroek (pédagogue, RUG), de la place des parents dans les crèches de quartier, et Chantal Letor, de la profession qu'elle exerce depuis 33 ans : institutrice maternelle.

Ce deuxième ouvrage s'accompagne d'un DVD comprenant trois séquences. La première est un reportage (40') de Thierry Vincent de Lestrade produit par France 3 en 2002 : «Madame la Principale». Pendant tout un trimestre, l'équipe de tournage suit cette directrice, énergique et persuasive, qui, avec le soutien d'une équipe éducative elle aussi épataante, est parvenue à ce que son Collège, jusque-là classé parmi les plus violents de France, soit redevenu un lieu de vie et d'éducation. Car c'est ce qu'elle annonce d'emblée à la rentrée aux nouveaux profs : «Vous n'êtes pas ici seulement pour enseigner, vous êtes aussi ici pour éduquer... Aucun adulte qui passe à côté d'un enfant en difficulté – parce qu'un enfant qui fait quelque chose d'interdit est en difficulté –, aucun ne doit passer à côté de cet enfant sans lui manifester son intérêt d'adulte.» Et elle cite : «La beauté est dans les yeux de celui qui regarde... Si vous voulez que quelque chose change chez eux, c'est votre regard qui doit le leur apporter. C'est la façon dont vous allez les voir, les considérer, leur parler, qui va faire qu'ils vont vous écouter ou pas. Mais ce n'est pas facile !» En effet, on le verra dans le reportage, ce n'est pas facile, c'est même très dur... Mais ça paie.

La deuxième séquence (20') sera peut-être plus familière au téléspectateur belge puisqu'elle est centrée sur un des ex-élèves de Jacques Duez, ce prof de morale qui filmait les échanges qu'il organisait en classe, plus intéressé par l'expression des enfants que par le discours magistral (une série de montages tirés de ces enregistrements est passée sur la RTBF). Frédéric, une vingtaine d'années, en visionnant ces séquences, redécouvre l'enfant qu'il était et, pour lui, c'est un coup de poing, une prise de conscience, et peut-être un nouveau départ : «C'est quelqu'un qui ne peut pas être oublié... qui m'a donné une leçon de vie», dit-il parlant de lui-même à 7 ans.

Enfin, la troisième séquence (20') donne la parole à Pie Tshibanda, conteur mais aussi, il faut le rappeler, psychologue de formation. Avec son humour, son bon sens et sa feinte naïveté, il nous rappelle des repères élémentaires que, dans cette société de l'immédiateté et du moi-d'abord, nous n'oublions que trop aisément.

Parents, enseignants... La guerre ouverte ?

Sous la direction de Philippe BÉAGUE

Bruxelles, Couleur Livres, 2007

En 2006, plus de 100.000 personnes ont pu se nourrir grâce aux 648 associations recensées par les neuf banques alimentaires belges. Ce chiffre est le double de celui que l'on avançait il y a quinze ans. Pourtant, l'aide alimentaire est une forme d'aide sociale dont on parle peu. Trop peu, selon les travailleurs sociaux de première ligne qui, confrontés à une demande sans cesse croissante, s'inquiètent de la place que prend cette pratique de «bouts de ficelle» dans l'ensemble de leur action : charité ou travail social ?

Le nouveau visage de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire est, depuis 2004, au centre des réflexions menées par les Centres d'Aide aux Personnes (CAP)¹ ; ils la pratiquent depuis des années sous les formes de la distribution de colis, du restaurant social ou de l'épicerie sociale. A la fin de l'année dernière, l'organisation qui les réunit, la Fédération des Centres de Service Social Bicommunautaires (FCSSB) a décidé de mettre sur pied une Concertation Aide Alimentaire (CAA) sur le modèle de la Concertation Sans-Aabri². Deux constats motivent cette décision : d'une part, une incontestable croissance de la distribution de nourriture à Bruxelles ; d'autre part, le rôle crucial joué à cet égard par des réseaux informels et une aide privée qui prennent ainsi le relais d'une responsabilité politiquement «diluée». En Wallonie, un travail de réflexion semblable a été engagé et fait l'objet d'une publication récente³. Une représentante des services sociaux wallons participe d'ailleurs aux réunions de la Concertation.

La CAA s'est structurée en deux groupes de travail, un groupe "politique et éthique"

et un groupe «pratique», qui réfléchissent aux enjeux de l'aide alimentaire : est-ce aux associations privées de veiller à ce qu'on ne meure pas de faim à Bruxelles ? Quelle est la responsabilité des pouvoirs publics ? Alors que l'aide alimentaire s'impose parfois comme le dernier recours, comment serait-il possible à une association de décider de l'interrompre ?... Soutenue par la réflexion de ces deux groupes, la FCSSB a lancé depuis quelques mois une étude relative aux réalités de l'aide alimentaire en Région Bruxelloise qui poursuit un double objectif :

- réaliser un vade-mecum sur base d'un recensement des initiatives existantes, afin d'améliorer les pratiques et notamment de favoriser les solidarités, le travail en réseau et les synergies entre organisations ;
- analyser la problématique pour rendre compte de son ampleur et préciser les questions politiques, sociales, économiques, éthiques qu'elle soulève.

- 1 Les CAP sont des services généralistes qui ont pour mission d'accompagner toute personne en difficulté en prenant en compte tous les aspects de sa vie. Ces centres de service social dépendant de la COCOM sont à distinguer des CASG (Centres d'Action Sociale Globale) subsidiés par la COCOF, mais leurs missions et leurs pratiques sont très similaires.
- 2 Voir «L'errance aujourd'hui à Bruxelles» dans *Bruxelles Santé* n° 41.
- 3 «Les Centres de Service Social autonomes wallons – Aide alimentaire : dépasser le local ou l'histoire cachée d'un colis alimentaire», Cahier n° 73-74 du Labiso (Laboratoire des Innovations Sociales), mars 2007.



Le contexte socio-économique

Des travaux menés actuellement par la CAA, il ressort que la problématique de l'aide alimentaire ne peut être isolée de questions sociales connexes : le surendettement, l'accès aux droits sociaux, les bas revenus, l'emploi, le logement, le droit de séjour, l'isolement ou encore la santé mentale et physique. Cela ressort très bien, par exemple, du rapport d'activités 2006 du Centre Social Protestant (CSP). Les données concernant la situation socio-économique à Bruxelles ont de quoi inquiéter : 27% des Bruxellois vivent en dessous du seuil de pauvreté (pour 11% en Flandre et 18% en Wallonie) ; plus de la moitié de la population bruxelloise rencontre les conditions pour obtenir un logement social alors que le parc immobilier en compte à peine 8% ; à cause de l'augmentation continue des loyers, les gens doivent y consacrer une grosse partie de leurs revenus ; le pourcentage des chômeurs s'élève à 21% à Bruxelles (pour 9% en Flandre et 18% en Wallonie). En outre, un Bruxellois sur cinq doit renoncer aux soins de santé pour des raisons financières...

Ces problèmes se posent de manière plus aiguë aux personnes en difficulté habitant les quartiers défavorisés de l'agglomération, où sont établis la majorité des Centres d'Aide aux Personnes. Le même rapport souligne que « c'est dans ce contexte que travaille le CSP. Les services sont confrontés à cette réalité et le rapport de chaque service doit être situé et compris dans ce contexte. Le besoin d'aide augmente chaque jour et il en résulte une pression importante pour le CSP. En effet, les moyens financiers sont insuffisants pour répondre à ce besoin en augmentation constante. » Il ne s'agit plus seulement de « boucher quelques trous » pour quelques-uns mais bien de garantir le minimum à un

grand nombre. Quelles en sont les conséquences ?

A côté des associations, souvent d'inspiration religieuse, qui mentionnent l'aide alimentaire parmi leurs missions statutaires, d'autres organismes proposant d'autres types d'aides matérielles et financières se sont vus contraints de s'y atteler à force d'être sollicités. Il en résulte que le paysage actuel de la distribution de vivres comprend une multitude de services (110 à Bruxelles, selon la Banque Alimentaire du Brabant) aux pratiques parfois très différentes en termes de conditions d'accès : les seuils de revenus à partir desquels une aide peut être octroyée, par exemple. Pourquoi ? Parce que, jusqu'il y a peu, beaucoup fonctionnaient de manière très autonome, sans connaître le travail voire l'existence des autres. Mais aussi parce que le public bénéficiaire de l'aide alimentaire a, pour partie, évolué.

Au cours de ces vingt dernières années, les rangs des pauvres « traditionnels » (sans-abri, quart-monde, etc.) ont été renforcés par de « nouveaux pauvres » : des jeunes, des mères de famille seules, des allocataires sociaux dont les bas revenus ne permettent pas toujours de répondre aux besoins vitaux malgré une bonne gestion (le montant actuel du revenu d'intégration est inférieur de 150 € à la partie insaisissable d'un salaire...). A cette liste, il faut ajouter les travailleurs précaires : comme on le sait, « aujourd'hui, avoir un travail ne met pas nécessairement à l'abri »⁴.

Les plus démunis

Sur la même période, le flux migratoire des personnes fuyant les dictatures, les guerres, la misère, la famine s'est intensifié, s'accompagnant d'un durcissement progressif des politiques d'accueil sur le

4 Ibidem, p. 33.

territoire. Pour les Centres d'Aide aux Personnes, cela s'est traduit par une augmentation du nombre d'usagers en situation irrégulière. Les demandeurs d'asile, les réfugiés, les sans-papiers – que l'on appelle souvent indifféremment «les illégaux», à tort puisque leur statut administratif diffère d'un groupe à l'autre – représentent une part importante des bénéficiaires des services sociaux bruxellois : certains avancement le chiffre de 60% voire 70% de leur public. Principalement parce que cette population cumule les difficultés sociales : «sans permis de séjour légal, ils ne sont pas censés résider dans ce pays, de ce fait ils ne peuvent pas faire valoir des droits de citoyen»⁵.

Cette population renvoie quotidiennement les travailleurs sociaux du «secteur» de l'aide alimentaire au sens qu'ils doivent donner à leur travail. Le travail avec les sans-papiers a ainsi été illustré par Betty Nicaise, coordinatrice de la Fédération des Centres de Service Social Bicommunautaires, citant les premières lignes du mémoire d'un étudiant en travail social lors de la première réunion de la CAA : «Au cours de mon stage, j'ai été littéralement abasourdi de constater qu'en Belgique, en 2006, on puisse refuser de la nourriture à des êtres humains qui en expriment le besoin. Ce qui, jusque-là, relevait pour moi de l'inconcevable devenait non seulement une réalité, mais de surcroît une réalité dans laquelle j'étais moi-même engagé en tant que stagiaire-assistant social. Comment était-il possible que, dans un état démocratique, membre de l'Union européenne, se revendiquant des Droits de l'Homme, on puisse bafouer les droits fondamentaux de certains sous le seul motif qu'ils ne répondent pas à un statut administratif ? Comment, en tant que futur assistant social, allais-je m'intégrer à des politiques sociales définies par cet Etat dit démocratique, dès lors que ces politiques contrevenaient aux valeurs

humanistes sur base desquelles je veux définir ma future profession ?...»

Exclus de tout, les personnes sans papiers peuvent en arriver à être exclus des circuits de l'aide alimentaire, dernier rempart contre la sous-alimentation. Cela arrive rarement parce que la grande majorité des associations vont au bout, et même souvent au-delà de l'aide qu'elles peuvent accorder à leurs usagers, ne perdant pas de vue qu'une de leurs missions principales reste la lutte contre l'exclusion.

L'aide alimentaire au quotidien

Destinés à l'origine aux familles, les **colis alimentaires** sont avant tout composés de vivres de base (farine, pâtes, riz, lait, sucre, conserves) distribués gratuitement selon un rythme hebdomadaire ou mensuel. Beaucoup de services se démènent néanmoins pour les compléter. Colette Kantarama, responsable des colis au Sniijboontje Bis : «Nous ajoutons des légumes de saison (carottes, tomates, chicons), des œufs... De la viande, du poulet ou du poisson aussi, mais c'est plus rare.» Les quantités sont proportionnelles à la taille de la famille. Généralement, on distribue un colis par ménage même si chaque service a ses propres règles. Carine Molatte, directrice-coordinatrice du Centre Social Protestant : «Chaque assistante sociale est entièrement libre dans sa façon de voir les choses. Après l'entretien, elle peut décider, en fonction de la situation de la personne, du nombre de colis à accorder. Mais la moyenne, c'est une fois par mois.» Le but poursuivi n'est pas de tout fournir aux bénéficiaires. Jeanine Weyckmans, responsable de Tabita⁶ : «Les colis que nous donnons pèsent à peu près une vingtaine de kilos. Bien sûr, les bénéficiaires ne reçoivent pas tout le nécessaire, mais ils doivent déjà acheter



- 5 Steunpunt Mensen Zonder Papier, «La sécurité alimentaire pour personnes sans séjour légal dans la Région de Bruxelles-Capitale : où en est-on ?», 2002. Ce rapport est téléchargeable sur www.medimigrant.be
- 6 L'association, entièrement composée de bénévoles, distribue également de la soupe, des tartines et du café tous les samedis soirs aux sans-abri regroupés dans les couloirs de la gare du Midi. Parce que des familles avec enfants y venaient aussi chercher de quoi se nourrir, Tabita a élargi son aide aux colis alimentaires. Actuellement, ces familles ne mangent plus dans la rue.



Le restaurant du Snijboontje

moins de nourriture. Quand ils ont des enfants, un litre de lait, par exemple, ce n'est pas suffisant. Certes, les parents doivent en acheter, mais beaucoup moins».

Au départ, **le restaurant social** a été imaginé comme moyen de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées disposant d'une pension très modeste. Le Snijboontje, qui a précédé le Snijboontje Bis, a été créé dès 1984 à Molenbeek Saint-Jean, sous l'impulsion de l'asbl La Porte Verte-De Groene Poort. C'est le premier restaurant social à voir le jour à Bruxelles. Ces noms néerlandais rappellent qu'il n'y a pas si longtemps la commune abritait une importante population parlant la langue de Vondel. Beaucoup sont partis et ce sont les plus démunis qui sont restés, concentrés dans le quartier des Etangs noirs, un des plus défavorisés de la commune. Si la population a fortement évolué, les clients du restaurant restent essentiellement des personnes âgées et des personnes très marginalisées. Michèle Moreaux, coordinatrice des deux Snijboontje : « Le restaurant est ouvert tous les jours de la semaine, à l'heure de midi, et on sert un menu complet (potage, plat

principal et dessert). Pour finir, on propose un café, un thé ou un verre de lait, le tout pour 2,50 €. Certains partent tout de suite après le repas, mais la majorité des clients sont des habitués, parmi lesquels beaucoup de personnes âgées qui sont un peu perdues dans le quartier et qui viennent se retrouver là. C'est une de leurs premières motivations, car le restaurant représente souvent leur seule sortie de la journée.»⁷

Dernière née de l'aide alimentaire, **l'épicerie sociale** a pour objectif de permettre aux personnes en difficulté d'acheter de bons produits à bas prix, en développant leur autonomie et en améliorant leur équilibre alimentaire. A Bruxelles, la première à avoir ouvert ses portes est L'Autre Epice, dépendant de l'Entraide de Saint-Gilles, un service social créé à la fin des années 60 par le doyenné de Saint-Gilles pour venir en aide à la population du quart-monde fréquentant la place du Parvis. Aujourd'hui, les quartiers environnants comptent une forte proportion de nouveaux migrants tout aussi démunis. Bernard Vansnick, coordinateur de l'Entraide : « Nous voulions rencontrer plusieurs souhaits au travers de ce projet. Le modèle d'épicerie que nous avons développé rencontre à notre sens ces objectifs, à savoir préserver la dignité des personnes et offrir des produits de qualité. Au niveau de la dignité : la personne qui paye une partie de ses achats a une part de responsabilité dans l'aide qu'elle reçoit ; elle a la possibilité de choisir le type de produits qu'elle veut parmi la centaine à sa disposition, ce ne sont plus des produits imposés. Et puis, question look, c'est un magasin comme un autre, il n'y a pas une étiquette "aide caritative" là-dessus !... Au niveau de la qualité des produits : nous les achetons dans le commerce, principalement en grandes surfaces ; ce sont des produits que tout un chacun peut acheter dans ces magasins. Ce sont

7 Une permanence sociale est assurée au sein du restaurant et les «clients» sont suivis par l'un ou l'autre travailleur social de manière régulière. Souvent, les usagers du Snijboontje repartent avec une collation pour le soir (des tartines et un fruit).

des produits de qualité et il n'y pas de suspicion quant à la date de péremption puisque les produits se situent dans les limites normales du commerce. Nous gardons bien sûr une réserve de conserves, d'huile, etc. mais pas beaucoup, puisque nous avons un très grand roulement. Et nous sommes particulièrement attentifs aux produits tels que les laitages, les charcuteries.»

A côté de l'aide alimentaire, les Centres d'Aide aux Personnes veillent à organiser d'autres activités à l'intention de leurs bénéficiaires : groupes de parole, animations, sorties... L'idée est de proposer autre chose que des biens de consommation et surtout de mettre un peu d'humanité dans un contexte difficile. En commençant, par exemple, à offrir aux usagers un lieu d'accueil convivial.

La place centrale de la banque alimentaire

Qu'elles soutiennent une vingtaine de familles ou cent, deux cents, voire davantage pour les plus importantes, les associations pratiquant l'aide alimentaire sont toutes confrontées à certaines difficultés, dont la première est l'approvisionnement en vivres. Pratiquement toutes se fournissent en premier lieu auprès des banques alimentaires, des organismes structurés comme des entreprises de distribution. Pour les associations bruxelloises, la Banque Alimentaire du Brabant (BAB) occupe à cet égard une position incontournable : elle répartit la nourriture qu'elle reçoit entre « les organisations, les associations et les institutions caritatives qui ont conclu avec elles une convention leur permettant d'obtenir le ravitaillement gratuit »⁸.

Pour bénéficier de cette aide, les associations doivent satisfaire à un certain

nombre de conditions définies par la BAB et démontrer que l'aide apportée aux nécessiteux se fait sous les trois formes déjà décrites. Chacune verse une cotisation symbolique de 1,25 € par semestre et par personne assistée. Comme les huit autres banques alimentaires, la BAB est une asbl qui fonctionne sur base de dons et avec des bénévoles. Le concept est né à la fin des années 60 aux Etats-Unis, suite à un constat : un grand nombre de produits alimentaires encore parfaitement consommables étaient purement et simplement jetés parce qu'ils n'étaient plus commercialisables. C'est pour lutter contre ce gaspillage que la banque alimentaire a été créée.

L'industrie alimentaire constitue une source de ravitaillement extrêmement importante pour la BAB, comme l'explique Harry Gschwindt : « Enormément de sociétés qui vendent des produits alimentaires nous font des dons pour une raison ou pour une autre. En général, il s'agit d'une erreur dans la prise d'une commande (surplus de produits) ou dans le processus d'emballage. Des étiquettes en suédois vont par exemple se retrouver collées sur des produits destinés à la Finlande. Le temps que l'on se rende compte qu'une erreur est survenue dans la chaîne de production, 5.000 boîtes de conserves ont peut-être déjà été étiquetées pour la Finlande. Aucune entreprise n'est prête à payer le taux horaire de l'ouvrier belge pour les enlever et remettre les produits dans le circuit. Parfois, c'est une erreur dans la composition d'une préparation, mais toujours est-il que ces produits sont encore parfaitement consommables. »

Les autres sources d'approvisionnement sont les grandes chaînes de distribution, l'Union européenne (pour obtenir des quotas de surplus alimentaires) et le grand public via de vastes collectes.



La Banque Alimentaire du Brabant

8 Steunpunt Mensen Zonder Papier, *op. cit.*, pp. 11-12.



- La banque reçoit également des vivres via deux campagnes annuelles de récolte menées en grandes surfaces. « Ces campagnes sont très importantes pour nous, indique Harry Gschwindt, qui coordonne l'une d'elles. C'est alors que nous récoltons une grande variété de produits. En général, pour Noël, on pourra nous demander à peu près n'importe quoi, nous l'aurons. Mais, à l'approche de Pâques, tout a déjà été pratiquement distribué. A ce moment-là, nous essayons d'organiser une autre collecte. »

Enfin, les fonds récoltés lors d'un « non-dîner » annuel, où le montant du couvert virtuel est fixé à 30 €, permettent à la BAB de se doter d'un budget de fonctionnement (loyer, électricité, carburant, etc.).

- Après des grandes surfaces, les produits récoltés sont ceux qui arrivent en fin de cycle. Une nuance subtile existe, explique-t-on à la BAB, entre les mentions « à consommer de préférence avant le... » et « à consommer avant le... ». Ces produits méritent une attention spéciale car certains doivent être écoulés très rapidement (produits frais) et d'autres, être congelés pour repousser la date butoir. Mais ces derniers doivent être consommés rapidement après avoir été décongelés.
- La BAB obtient de l'UE du lait, de la farine, des spaghetti, du riz et des conserves de viande. Ces denrées sont données par le Bureau d'Intervention et de Restitution Belge et font l'objet d'une réglementation sévère. La quantité de produits UE qu'obtient une association est fonction du pourcentage de demandeurs d'aide qui perçoivent un revenu d'insertion sociale ; tous les bénéficiaires n'y ont pas droit, notamment ceux qui ne sont pas aidés par un CPAS.

L'aide alimentaire, un casse-tête

Pour les associations, le partenariat avec la BAB passe aussi par l'obligation d'assurer un suivi social à chaque bénéficiaire. Harry Gschwindt : « Nous pensons que les personnes qui émargent à l'aide alimentaire sont arrivées à un degré de pauvreté tel que le problème doit trouver une solution. Il n'est pas normal qu'une personne soit dépendante pour sa nourriture jusqu'à la fin de ses jours ! Il faut qu'elle bénéficie d'une prise en charge sociale. Si une personne n'a plus les moyens de s'acheter un produit aussi vital que de la nourriture, il est probable qu'elle éprouve aussi des difficultés pour payer son loyer ou que, suite à un arbitrage, elle paye son loyer mais n'a plus les moyens de s'alimenter, de se chauffer ou de s'éclairer. C'est pour cela que nous réorientons vers un service social toute personne qui se présente ici. »

Mais le suivi social n'est pas le problème le plus important pour les associations, qu'elles soient laïques, neutres ou d'inspiration religieuse (beaucoup, parmi ces dernières, ont d'ailleurs abandonné l'approche caritative qui reposait sur des paroissiens bénévoles et se sont organisées sur le modèle professionnel du travail social). Le problème majeur a trait à la logistique importante qu'il faut mettre en place. Il faut disposer de véhicules pour le transport de la nourriture, d'un entrepôt, de frigos et de congélateurs et, surtout, de personnel pour récolter, trier, transporter et distribuer. Et beaucoup de petites associations, disposant d'un budget modeste, ne réunissent pas toutes ces conditions et doivent rassembler leurs maigres ressources pour continuer à offrir, qui des colis, qui des repas, qui des produits 50% moins chers que dans le commerce.

Les moyens de l'aide alimentaire restent avant tout de source privée. Or nombre de CPAS orientent régulièrement des personnes en attente d'une décision « d'aide d'urgence » vers le secteur privé, et ce sans contrepartie financière. A deux exceptions près : le CPAS de Molenbeek donne au Snijboontje Bis, seul service à distribuer des colis sur la commune, un forfait de 3,90 € par colis remis aux personnes envoyées par ses services ; et à Ixelles, sous l'ancienne majorité, le CPAS a accepté de « financer » 50 colis par mois pour une somme plus maigre encore. Des montants qui sont dérisoires, comparés à la valeur marchande d'un colis (autour de 75 € pour une famille de 4 personnes).

Pour beaucoup de travailleurs sociaux, la distribution de vivres est en fait une tâche ingrate, fort éloignée de l'aide sociale comme ils la conçoivent. Bernard Vansnick : « A un moment donné, nous avons trouvé que pratiquer l'aide alimentaire sous forme de colis n'avait pas beaucoup de sens en termes de travail

social : quel était le sens de cette aide qui consistait à donner quelques vivres à une famille une fois par mois ? Nous trouvions aussi qu'il y avait un manque de respect à l'égard des personnes : les colis étaient de plus en plus petits, les produits n'étaient pas toujours "au top" du côté des dates de péremption, etc. C'est vrai, nous n'avons jamais eu d'usager malade, mais disons que la symbolique de la chose était douteuse. Et puis, les personnes n'avaient pas le choix des produits qu'elles recevaient. Parfois, ce n'était vraiment pas grand-chose, une canette de soda, un paquet de chips, une boîte de conserve ! Cela nous a amenés à réfléchir à une autre approche. C'est ainsi qu'est né le projet d'épicerie sociale aux alentours de 2000-2001. »⁹



Autre difficulté soulevée par les travailleurs sociaux : le travail avec les bénévoles. D'une part, ils sont moins nombreux qu'au paravant et, d'autre part, la professionnalisation des centres d'aide ne facilite pas toujours la collaboration avec eux. Certains se trouvent dans des situations semblables à celles des bénéficiaires qu'ils servent, et ils ont beaucoup de mal à com-

De quoi constituer les colis alimentaires...
Le Snijboontje bis.

9 Après avoir mené parallèlement la distribution de colis et l'épicerie sociale (essentiellement pour habituer ses bénéficiaires), l'Entraide de Saint-Gilles a arrêté la distribution de colis.



prendre les conditions imposées par les associations... quand leur comportement n'est pas tout simplement arbitraire avec les usagers. Enfin, la relation avec ceux-ci est parfois délicate, tant pour les professionnels que pour les bénévoles : certains exigent l'aide alimentaire comme un droit acquis, voulant faire fi des critères qui sont fixés par l'association (aide limitée dans le temps, p. ex.). D'autres – et on peut d'ailleurs les comprendre – refusent certains aliments qui ne leur conviennent pas. D'autres encore sont soupçonnés de «faire du shopping» d'un centre à un autre ; mais ce phénomène reste marginal et traduit plutôt, selon Bernard Vansnick, le désarroi dans lequel se trouvent certains usagers.

Pas question d'abandonner

Bref, l'aide alimentaire n'est pas un travail de tout repos. Et même lorsqu'elle constitue un service parmi d'autres (p. ex. le vestiaire social, l'aide juridico-administrative, la guidance financière, la médiation de dettes, l'école de devoirs, l'accueil extrascolaire, les cours d'alpha, la crèche...), comme à La Porte Verte, au Centre Social Protestant, à l'Entraide de Saint-Gilles ou chez Tabita, elle représente depuis quelques années une part croissante du travail. En même temps, elle suscite d'autres interrogations : la situation actuelle ne renforce-t-elle pas l'injustice sociale ? L'aide alimentaire ne maintient-elle pas les gens dans des situations de dépendance ? Ne faut-il pas demander une somme symbolique aux bénéficiaires ?...

Pourtant, le fait est que les services de première ligne ne sont pas près d'abandon-

ner cette pratique. Notamment parce que beaucoup de personnes continuent à être exclus de la société : quel autre point de chute pourraient-elles trouver ? Pour des associations comme Tabita, dont la majorité des usagers est sans papiers et qui fonctionne depuis maintenant dix ans grâce à Jeanine Weckmans et son mari, André Vandeput, il n'est donc pas question de baisser les bras. «Mon cœur à moi est pour les sans-papiers», confie la première. «J'ai eu une très bonne formation : je suis née pauvre ! Je crois que c'est la meilleure expérience que l'on peut avoir. On était très pauvres à la maison : je sais ce que c'est que d'avoir peu. Et, parce qu'on est pauvre, d'être mis sur le côté...»

Beaucoup de services préfèrent considérer l'aide alimentaire comme un outil : «Dans une approche tournée vers l'insertion, l'aide alimentaire proprement dite apparaît comme un prétexte, un "produit d'appel" pour entrer en contact avec les usagers. Elle sert de levier à des actions d'insertion, même si elle reste de fait un élément structurant»¹⁰. Cette approche signifie-t-elle que l'aide inconditionnelle a dès lors disparu ? Non, elle subsiste encore dans quelques organisations qui ont des liens avec la religion catholique ou protestante, mais elle est devenue de plus en plus rare. Quoi qu'il en soit, alors qu'on pouvait la croire marginale, l'aide alimentaire reste une réalité criante à Bruxelles – et elle semble avoir de beaux jours devant elle, avec la précarité grandissante de franges entières d'une société qui s'obstine à en détourner pudiquement le regard.

Dossier réuni par Anoutcha Lualaba

initiative

Santé et environnement dans les Marolles

Au début de l'année 2000, les associations du bas des Marolles sont informées qu'un Contrat de quartier va démarrer dans le quartier Tanneurs (du nom de la rue qui le traverse de part en part, du boulevard du Midi à la place de la Chapelle).



Le volet «cohésion sociale» de ce Contrat pourrait permettre de financer un projet concernant le lien entre santé et environnement. Ce lien est particulièrement fort dans ce vieux quartier, dégradé par endroits, où vit une population modeste voire pauvre, pour moitié d'origine immigrée (ancienne ou récente) et où les logements, privés ou publics – on y compte plusieurs cités de logement social – sont souvent surpeuplés et vétustes ou même insalubres. Un partenariat se crée, sous l'égide du Centre d'action sociale globale de l'Entr'Aide des Travailleuses (aujourd'hui Entr'Aide des Marolles), avec le Centre de santé du Miroir, la Maison médicale des Marolles, Habitat & Rénovation, les Amis de la Petite Maison et l'antenne Blaes du CPAS de la Ville de Bruxelles. Le groupe Santé et Environnement est né.

Une enquête de terrain avec questionnaire semi-directif est menée de juillet à octobre 2001, réunissant le joli total de 121 réponses. Il apparaît que beaucoup d'habitants apprécient leur quartier pour sa convivialité, la proximité du centre ville, l'accessibilité des commerces. Mais ils jugent aussi leur environnement malpropre. Côté logement, si la grande majorité des personnes interrogées apprécient les relations de voisinage, la moitié se plaignent du bruit (un classique à Bruxelles !), 30% rencontrent des problèmes d'humidité, et les hôtes indésirables ne sont pas rares : cafards (46%) et même souris (23%).

S'appuyant sur ce diagnostic, les partenaires mènent diverses actions visant à améliorer la relation entre les habitants et leur environnement. Deux opérations propreté sont menées dans le quartier, avec un succès mitigé, non sur le plan de la participation, mais sur celui de l'efficacité à moyen terme. Des promenades vertes et des marches un brin plus «sportives» sont organisées afin de faire découvrir les espaces verts de Bruxelles à des personnes qui, parfois, ne sortent pas du périmètre de quelques rues familières. Promenades et marches se poursuivent d'ailleurs aujourd'hui, et il était question en 2006 d'un projet, «La ville racontée aux habitants par des habitants», qui est encore dans les tiroirs pour le moment. Voilà pour l'environnement extérieur.

En ce qui concerne l'environnement intérieur,

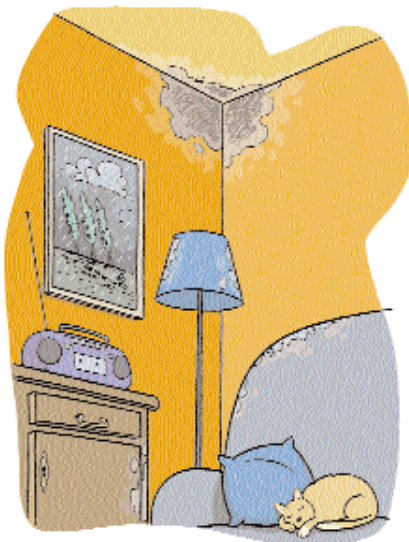




la première action est menée dès 2001 : il s'agit de «la Maison des dangers», un module d'animation qui combine des objets usuels et des trompe-l'œil qui permettent de reconstituer des pièces d'habitation. L'objectif est d'amener parents et enfants à repérer les différents risques d'accidents, à adopter des mesures de prévention et à connaître les premiers soins. Bien que centré sur les accidents domestiques, ce module devait permettre d'aborder également la question de l'insalubrité. Mais il est vite apparu difficile de parler de ce type de problème en groupe et hors du domicile. Il fallait adopter une autre stratégie : pourquoi les travailleurs médico-sociaux ne sortiraient-ils pas de leurs locaux et de leurs permanences ?...



Des formations sont dès lors organisées à l'intention des professionnels pour qu'ils sachent quels conseils prodiguer en matière de salubrité lors d'une visite à domicile. Avec l'aide de l'association Habitat Santé sont abordés l'humidité et les moisissures, le monoxyde de carbone, le plomb, les acariens et les cafards. Parallèlement, le groupe Santé et Environnement se met à la recherche d'outils et de supports pour rendre plus concrètes les informations données. Les premiers instruments sont collectés : thermohygromètre, compteur de consommation d'électricité, détecteur d'humidité, ampoules économiques, plaquettes anti-cafards. Quant aux supports écrits, ils ne manquent pas mais, à quelques exceptions près, les textes sont trop longs et le vocabulaire trop compliqué : accessibles à la classe moyenne, ces documents ne conviennent pas à une population dont la lecture n'est pas le mode d'information habituel et qui maîtrise mal voire ne maîtrise pas du tout le français écrit.



Coïncidence : Question Santé – sollicitée entre-temps pour une aide méthodologique en matière de communication – vient de mener de son côté une recherche par groupes focalisés (*focus groups*) pour répondre à la question suivante : serait-il pertinent de remettre sur le métier les «fiches santé», qui ont connu de beaux jours dans les années 1980-90, mais cette fois à l'intention d'un public plus populaire ? La réponse donnée par les groupes est sans équivoque : cette population est avant tout demandeuse d'un dialogue, d'un échange d'informations avec les professionnels, et le seul support qui puisse être utile devrait être basé sur l'image et non sur le texte. Le choix est donc clair. Le hic, c'est que des photos ou des dessins originaux, cela coûte cher ! En tout état de cause, il faudra se limiter. Après analyse, la priorité est accordée à la lutte contre les cafards et à la prévention des problèmes de santé causés ou aggravés par l'humidité et les moisissures (allergies, asthme). S'y ajoutent deux autres questions cruciales pour des familles dont le revenu est souvent faible : les économies d'énergie – gaz et électricité. L'usage excessif de combustible peut d'ailleurs être lié aux deux premiers problèmes (logements surchauffés > condensation excessive > humidité).

Au bout de six mois de recherches, un financement est réuni. Le travail de création peut commencer, sur base de messages brefs et concrets que le dessinateur (Frédéric Thiry) doit, à la limite, moins «illustrer» que «remplacer» : idéalement, en effet, le dessin devrait pouvoir se passer du texte, celui-ci n'apportant que précisions ou nuances. Fin 2004, la série de quatre brochures est éditée. Elle prend place dans une valisette, au sein d'un " kit gestion du logement ", à côté d'autres brochures, des instruments réunis et d'un dossier technique destiné au tra-

vailleur social. En 2005, trois séances d'information ont lieu pour présenter ce kit aux autres associations du quartier, aux autres Centres d'action sociale globale et à des associations concernées par la question du logement dans d'autres communes bruxelloises. La valisette peut être empruntée (ou reconstituée : il n'y pas de copyright sur l'idée !), les brochures sont vendues à 0,50 €/pièce afin d'éviter une diffusion gratuite non accompagnée et de financer une éventuelle réimpression.

Les lecteurs et lectrices intéressés par le projet et/ou les brochures peuvent contacter Delphine Louterman à l'Entr'Aide des Marolles, 169 rue des Tanneurs à 1000 Bruxelles (02 510 01 80 ou d.louterman@entraide-marolles.be).

Illustrations : Frédéric Thiry©Entr'Aide des Marolles

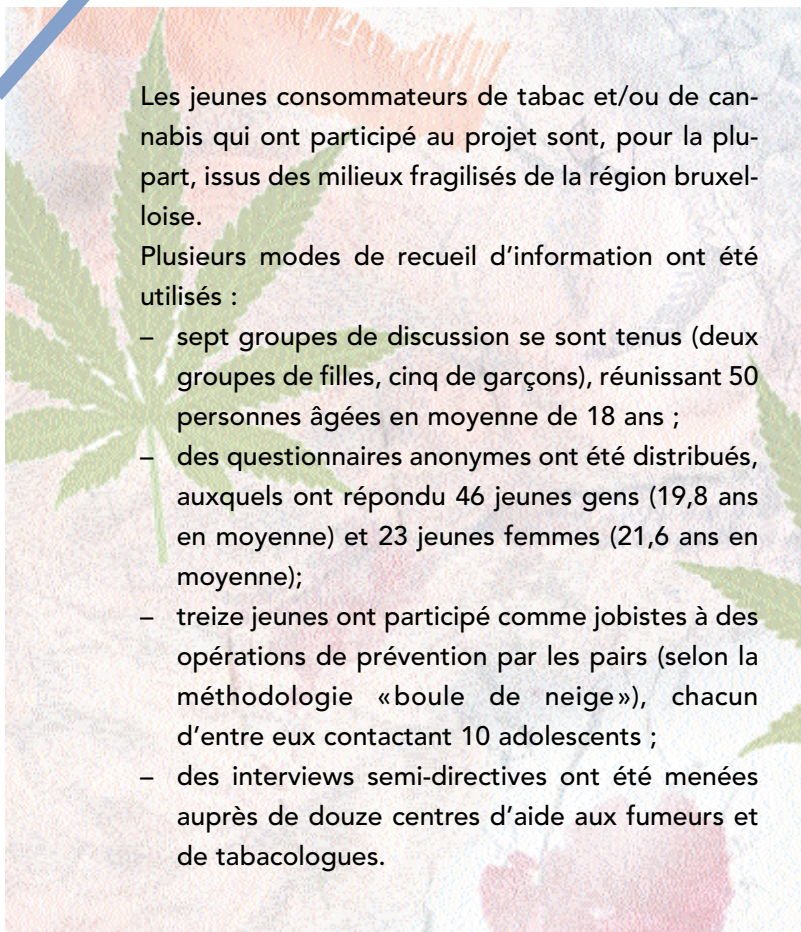


hors rubrique

Usage de tabac et de cannabis : quelle prévention avec les jeunes ?

Les professionnels se demandent souvent comment se positionner comme acteurs de prévention face à la consommation de tabac et de cannabis chez les jeunes qu'ils côtoient. Trois partenaires – le Service Prévention Tabac du FARES, Forest Quartiers Santé et Forest Contacts Drogues – ont développé un projet afin d'approfondir leur connaissance des représentations de ces jeunes, considérant que toute démarche préventive devrait tenir compte du vécu du public concerné et favoriser sa participation active.

Ce projet comprenait deux étapes. La première, clôturée en août 2006, a exploré les représentations des jeunes concernant l'influence des réglementations, l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes en tant que consommateurs et leurs attentes en matière d'aide. L'analyse des données a permis d'établir certaines caractéristiques souhaitables pour des programmes adaptés à ce public. La deuxième étape, clôturée en mars dernier, a permis de compléter cette information. Les données ont été utilisées pour mettre en place des opérations de prévention par les pairs et pour analyser l'adéquation entre l'offre des services spécialisés et les besoins et demandes des jeunes rencontrés.



Les jeunes consommateurs de tabac et/ou de cannabis qui ont participé au projet sont, pour la plupart, issus des milieux fragilisés de la région bruxelloise.

Plusieurs modes de recueil d'information ont été utilisés :

- sept groupes de discussion se sont tenus (deux groupes de filles, cinq de garçons), réunissant 50 personnes âgées en moyenne de 18 ans ;
- des questionnaires anonymes ont été distribués, auxquels ont répondu 46 jeunes gens (19,8 ans en moyenne) et 23 jeunes femmes (21,6 ans en moyenne);
- treize jeunes ont participé comme jobistes à des opérations de prévention par les pairs (selon la méthodologie « boule de neige »), chacun d'entre eux contactant 10 adolescents ;
- des interviews semi-directives ont été menées auprès de douze centres d'aide aux fumeurs et de tabacologues.

Ce travail ne prétend pas à la représentativité statistique ; privilégiant une approche qualitative, il vise à identifier certains aspects des représentations sociales concernant la consommation de tabac et de cannabis. Les thèmes abordés dans les groupes de discussion et les questionnaires étaient les suivants :

- les motivations de la consommation initiale et actuelle ;
- les avantages et les inconvénients liés à la consommation actuelle ;
- l'image de soi en tant que fumeur, à ses propres yeux et aux yeux des autres ;
- les réglementations et interdictions et leur influence sur la consommation ;

- l'envie d'arrêter ou de modifier la consommation et la demande d'aide pour y arriver.

Les résultats ont été analysés pour dégager les caractéristiques que devrait présenter un programme de prévention. En voici les conclusions principales.

Dans la communication, reconnaître les jeunes comme acteurs

Les jeunes revendiquent leur responsabilité et manifestent même une attitude de défi vis-à-vis des règles ou des jugements à propos de leur consommation. Ceci peut être considéré comme un atout plutôt que comme une résistance, et nous invite en tout cas à privilégier un style de communication qui ne reconnaît pas seulement les jeunes comme un public-cible récepteur d'informations, soumis au contrôle et aux interdictions, mais comme des sujets, des acteurs capables de prendre leurs responsabilités.

Prendre en compte le contexte socioculturel

Les réponses mettent en exergue le rôle, dans les consommations, de certains aspects du contexte social tels que le chômage. Pour prendre cela en compte, une stratégie de prévention pourrait être de mettre en place des groupes de parole et d'impliquer des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle. L'idée étant de ne pas se focaliser sur les produits mais sur les conditions de vie et les manières de les améliorer, ainsi que sur certains facteurs culturels dont la stigmatisation liée à la classe sociale, aux types d'écoles et à l'origine « ethnique ».

Favoriser la participation des pairs

La participation des pairs ne se réduit pas à la transmission d'information par et pour les adolescents. D'autres pistes d'action, comme la mise en place de débats entre fumeurs et non-fumeurs, doivent être envisagées afin de dépasser le schéma sanctionnel lorsque l'interdiction de fumer dans les écoles est mise en application.

Aller au-delà de l'information sur les méfaits de la consommation

Même si une grande part des jeunes interrogés reconnaissent les méfaits du tabac et du cannabis, cette reconnaissance n'a pas influencé leur consommation. Par conséquent, il faut toujours garder à l'esprit que l'information est une condition nécessaire mais non suffisante de la prévention.

Proposer des objectifs souples

Environ la moitié des participants ne sont plus dans la situation de «fumeurs satisfaits», même si tous ne sont pas prêts à prendre la décision d'arrêter. Cela implique d'explorer des modes de prévention privilégiant des objectifs souples, afin d'encourager un processus de réflexion sans imposer prématurément l'objectif de l'arrêt.

Favoriser la participation de la famille

La famille apparaît comme l'agent le plus important de régulation sociale de

la consommation. Ce constat devrait inciter les promoteurs des programmes de prévention à considérer le milieu familial comme incontournable.

Rendre plus visibles et accessibles les ressources et services d'aide

Les jeunes interrogés font état d'un manque d'information sur les ressources spécialisées et d'une certaine inaccessibilité de celles-ci. Une proportion importante d'entre eux a essayé d'arrêter de fumer sans aucune aide... et généralement sans succès. D'après les informations recueillies, il existe des services offerts au public consommateur en général, mais pas spécifiquement aux adolescents. Et les programmes restent axés sur la prise en charge médicale, les facteurs socioculturels n'étant pas pris en compte.

Renforcer le travail en réseau

Les jeunes n'ont pas recours aux services d'aide et de traitement en matière de tabagisme, qu'ils connaissent mal voire pas du tout. Par contre, ils se trouvent plus facilement en contact avec des professionnels relais travaillant dans le champ de la prévention (PSE, PMS, AMO...). On pourrait donc envisager de réduire l'écart entre l'offre et la demande d'aide via la mise en réseau de ces services et institutions.

*Forest Quartiers Santé :
Nazira El Maoufik
et Bruno Vankelegom
Forest Contacts Drogues :
Annabelle Carton
FARES, Service Prévention
Tabac : Joël Van Lierde et
Hernando Rebolledo
Ce projet a été financé par
le Service Santé de la
COCOF*

élargissons le débat

Des personnes handicapées... au Beliris social

Les personnes handicapées et leurs familles crient, depuis longtemps déjà, leur désarroi et leur désespoir face aux difficultés qu'elles rencontrent au quotidien. Les autorités publiques tentent bien de répondre aux besoins énoncés par ces personnes mais sont loin de rencontrer l'entièreté de leurs demandes pourtant toutes légitimes.

C'est donc pour essayer d'y voir le plus clair possible que la Commission des Affaires sociales de la COCOF a décidé d'auditionner des associations et des personnalités représentatives. A la suite de quoi, Ecolo et les autres partis de la majorité ont déposé une résolution visant à aider les personnes handicapées de grande dépendance, qui rencontrent d'énormes difficultés à trouver une place dans les centres ainsi qu'une prise en charge correspondant au mieux à leurs besoins. Cela passe par l'augmentation du nombre de places d'accueil, davantage de complémentarité entre institutions politiques et un investissement accru du niveau fédéral. La proposition vise également à améliorer la formation et l'information.

Ce texte n'est bien sûr qu'une réponse partielle aux besoins des personnes handicapées ; malgré cela, il nécessitera des moyens supplémentaires. Or la situation financière de la COCOF est grave, mais on ne s'en sortira pas en la laissant dans la pénurie dans laquelle elle s'est enlisée inexorablement depuis plus d'une dizaine d'années. On ne peut continuer à imaginer des arbitrages entre de l'urgent et... de l'urgent : on n'oppose pas entre eux les besoins des citoyens les plus faibles. Les derniers chiffres du déficit de la COCOF, dont fait état l'étude Dexia, avoisinent 17 millions d'euros par an, et ce à politique inchangée, ce qui est une aberration vu la multiplication des besoins. C'est pourquoi, dans les cercles où

cela se décide et en cette période de négociations fédérales, il faut exiger un refinancement de la COCOF.

Au moment où j'écris ce texte, M. Dehaene, qui vient de terminer son travail, a rencontré les différents Ministres-Présidents mais pas celui de la COCOF. Cette absence de prise en compte est une erreur flagrante, et j'espère que M. Cerexhe rencontrera M. Leterme. Il est important que notre institution monte au créneau et exige du fédéral, mais aussi de la Région et des autres entités francophones, de quoi mener à bien ses politiques sociales. D'ailleurs, pourquoi Beliris ne couvre-t-il que de la brique et des parcs ? N'est-il pas temps d'exiger un Beliris social qui prenne en considération les besoins sociaux et de santé des Bruxellois ?

*Dominique Braeckman
Présidente du groupe Ecolo à la COCOF*

Quel soutien aux politiques locales de santé ?

Les Communes jouent un rôle important dans la promotion de la santé. Par sa proximité, l'échelon local est le niveau de pouvoir le plus susceptible d'agir sur le quotidien des personnes. C'est à l'OMS que l'on doit la reconnaissance de cette spécificité par la mise en place des programmes « Ville-Santé » à la fin des années 80. Près de vingt ans plus tard, de nombreux Collèges, installés à la suite des dernières élections communales, comptent en leur sein un Echevin de la Santé. Mais le message est-il suffisamment passé pour autant ? La question reste largement ouverte et mériterait une recherche approfondie.

J'ai personnellement rencontré plusieurs Echevins de la Santé qui se posent de réelles questions sur les objectifs opérationnels d'un tel échelonnat. A l'occasion d'une question parlementaire, la Ministre Catherine Fonck a rappelé le rôle primordial des

CLPS (Centres locaux de promotion de la santé) dans leur mission de soutien méthodologique aux Communes. Le troisième Colloque international des projets locaux et régionaux de santé se tiendra à Mons en avril 2008, à l'initiative conjointe de la Communauté française et de la France ; il s'agit évidemment d'un rendez-vous à ne pas manquer.

Plus largement, je plaide pour une mobilisation réelle des pouvoirs locaux bruxellois en faveur de la promotion de la santé au niveau local. Si le chantier est vaste, les ressources existent : les asbl Bruxelles Ville-Région en Santé, Santé Communauté Participation, Question Santé, le CLPS de Bruxelles et l'Administration Santé de la COCOF. Mais, pour réussir, il convient de faire vivre un réseau regroupant ces acteurs et l'ensemble des décideurs politiques.

*André du Bus
Député bruxellois
Président du groupe cdH au PFB
Député à la Communauté française*

L'organisation du dépistage du cancer du sein en Région bruxelloise

Le cancer du sein est une des premières causes de mortalité précoce des femmes en Région bruxelloise et touche une femme sur douze dans notre pays. Malgré ces constats sévères et ces chiffres alarmants, il ne faut pas céder au fatalisme. En effet, de nombreuses études démontrent que le dépistage et le traitement précoces peuvent réduire la mortalité d'environ 30 % et que la précocité du diagnostic évite les traitements agressifs et mutilants.

Dans notre Région, Brumammo a été créé depuis 2002 pour coordonner l'organisation du dépistage du cancer du sein. Outre cette action, le centre de référence supervise le dépistage systématique auprès de femmes de 50 à 69 ans. Après 5 années de fonctionnement, il était important d'évaluer le dispositif mis en place et surtout de le renforcer et l'améliorer. Par ailleurs, la stratégie actuelle ne permet pas

encore d'atteindre de manière suffisamment significative les femmes et plus particulièrement les plus défavorisées. C'est dans cet esprit que les parlementaires Carla De Jonghe (VLD), André du Bus (cdH), Paul Galand (Ecolo) et Françoise Bertiaux (MR) m'ont rejointe par le dépôt d'une proposition de résolution au Parlement bruxellois.

La proposition de résolution, qui soutient le dispositif Brumammo, invite les Ministres compétents à poursuivre l'évaluation des programmes déjà réalisés, plus particulièrement dans le domaine de la prise de contact et de la sensibilisation des publics concernés, et d'organiser une vérification régulière de la correspondance des outils mis en place aux réalités sociologiques de terrain en concertation avec les divers acteurs, en vue de créer de nouvelles synergies.

Afin de toucher le plus grand nombre de femmes, et surtout celles que les matériels existants peuvent ne pas atteindre (femmes peu ou pas scolarisées, femmes d'origine étrangère,...), la proposition de résolution recommande la mise en place d'un programme touchant l'ensemble des Bruxelloises dans leur diversité linguistique et culturelle. Dans le même objectif, le texte invite au développement d'une politique préventive en collaboration avec l'ensemble des partenaires bruxellois de la santé, en impliquant dans les programmes le plus grand nombre d'acteurs en contact avec les populations concernées, tels que les médecins généralistes, les Communes, les CPAS, les travailleurs socio-sanitaires, les médias de proximité et les mutualités. Ce partenariat doit aussi se pratiquer entre les institutions régionales chargées de la santé (p. ex. l'Observatoire de la Santé) et celles qui dépendent des Communautés française et flamande.

Ces efforts conjugués renforceront la crédibilité et amélioreront les résultats en termes d'efficacité de Brumammo, cet outil bruxellois qui, par les différents acteurs qu'il fédère autour de lui et par l'organisation d'un programme de dépistage gratuit, est déjà devenu un modèle en termes de politique préventive.

*Fatiha SAÏDI, Députée PS
Présidente de la Commission de la Santé
à la COCOF*

annonces

D'octobre à avril : Tabacologie
Formation continuée interuniversitaire organisée par le Fonds des Affections Respiratoires (FARES) avec la collaboration de l'ULB, l'UCL, l'ULg, la SSMG et la FCC

L'enseignement porte sur la dépendance tabagique. Il prépare à l'abord clinique de l'aide au sevrage et à la recherche tabacologique, et étudie les relations et similitudes avec l'usage d'autres substances. La formation est sanctionnée par un examen écrit, un travail de fin d'études et un stage.

Dates : les samedis 13 octobre, 17 novembre, 15 décembre, 12 janvier, 9 février, 8 mars et 19 avril.
L'accréditation a été demandée.

Programme sur www.fares.be.
Renseignements et inscriptions auprès du FARES, 02/512.29.36

D'octobre à janvier : Ménopause
Journée de sensibilisation et formations organisées par l'ASBL Femmes et Santé

- Le 23 octobre, journée de sensibilisation : " La ménopause sur la place publique : regard critique sur la médicalisation des cycles de vie féminins ", au centre Amazone, 10 rue du Méridien. Entrée libre, inscription indispensable.
- Formation en groupes de 10 femmes maximum : 7 séances de 2 heures, soit le mercredi de 18h00 à 20h00 (3, 10, 17 et 24 octobre, 7, 14 et 21 novembre), soit le mardi de 17h00 à 19h00 (27 novembre, 4, 11, 18 décembre, 8, 15 et 22 janvier).

Informations et inscriptions au 02/734.45.17 ou sur info@femmesetsante.be

10 et 17 novembre : Journées d'étude pour kinésithérapeutes organisées par le Centre de Référence Multidisciplinaire de la Douleur Chronique (CRMDC) des Cliniques universitaires de Mont-Godinne

Ces journées visent à :

- diffuser des connaissances actualisées à propos de la douleur chronique ;
- informer sur la manière dont se déroule la prise en charge au CRMDC ;
- envisager comment les soignants en 1^e et 2^e ligne peuvent poursuivre le traitement et évaluer la progression de leur patient ;
- réfléchir à la place de l'éducation du patient dans l'accompagnement.

Une troisième journée sera consacrée ultérieurement à une mise en situation sur le terrain.

Renseignements et programme auprès de Jacques D'Haeyere, 081/42.36.86 ou jacques.dhaeyere@mont.ucl.ac.be

29-30 novembre : Filiation, sexualité, identité

Colloque organisé par le Centre Chapelle-aux-Champs au Centre culturel de Woluwe-Saint-Pierre

Devant les métamorphoses et les ruptures de l'ordre social, on peut entendre la souffrance des sujets que rencontrent les praticiens de la santé mentale comme étroitement liées aux questions de la filiation, de la sexualité et de l'identité. A l'occasion de son 40^e anniversaire, le Centre Chapelle-aux-Champs a invité, pour éclairer ces questions, Guy Ausloos, pédopsychiatre, Alain Badiou, philosophe, romancier et dramaturge, Marcel Gauchet, historien et philosophe, Françoise Héritier, anthropologue, et Jacqueline Schaeffer, psychanalyste. La matinée du 2^e jour sera consacrée à cinq ateliers.

Programme et inscriptions auprès de Fleur Laloux, 02/764.39.45 ou fleur.laloux@apsy.ucl.ac.be

Secrétariat de rédaction :

Alain Cherbonnier
Anoutcha Lualaba

Conseil de rédaction :

Dr Robert Bontemps
Myriam De Spiegelaere
Thierry Lahaye
Véronique Liebling
Dr Roger Lonfils
Solveig Pahud
Dr Patrick Trefois

Graphisme :

Carine Simon

Avec le soutien de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.



Une réalisation de l'asbl Question Santé
Tél. : 02/512 41 74 Fax : 02/512 54 36
E-Mail : info@questionsante.org
<http://www.questionsante.org>



Editeur responsable : Dr P. Trefois,
72 rue du Viaduc - 1050 Bruxelles

Les articles non signés sont de la rédaction.
Les articles signés n'engagent que leur auteur.